

Image not found or type unknown



Vol de sac à mains chez un tiers

Par **samarie**, le **13/02/2011 à 12:30**

Bonjour, rnma fille s'est fait voler son sac à main lors d'une soirée d'anniversaire entre ados chez des tiers. Heureusement pas de chéquier, pas de carte et elle avait gadé son téléphone sur elle. Par contre lunettes de vue, lunettes de soleil à sa vue et appareil photo dans le sac. Que faut il faire?

Par **corima**, le **13/02/2011 à 12:57**

Portez plainte pour vol contre X, une fois la plainte entre les mains, il vous sera plus facile de vous faire rembourser les lunettes et l'appareil photo si vous en avez les factures auprès de votre assurance si elle couvre le vol, bien sur

Par **samarie**, le **13/02/2011 à 12:59**

merci beaucoup. bon dimanche